

PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Master de spécialisation en médecine légale

1- Expertise médicale

- A la fin de la formation, le médecin spécialiste maîtrisera et aura intégré les connaissances pertinentes dans le domaine de sa spécialité (connaissances scientifiques, capacités de démarche diagnostique, thérapies, aspects préventifs et curatifs, gestion des urgences, suivi sur le long terme...), y compris la déontologie.

2- Savoir-faire médical

- A la fin de la formation le médecin spécialiste sera capable de démontrer son savoir-faire dans les domaines suivants : techniques et examens spécialisés liés à la spécialité, mises au point des pathologies liées à la spécialité, prises en charge du patient, prescriptions et thérapeutiques liées à la spécialité.

3- Communication

- A la fin de la formation, le médecin spécialiste sera capable de s'intégrer dans une équipe de travail et de collaborer de façon interdisciplinaire. Il sera capable de communiquer aussi avec les patients et leurs familles.

4- Gestion et organisation du travail

- A la fin de la formation, le médecin spécialiste sera capable d'organiser son travail au sein d'une équipe (gestion du temps et des tâches).
- Il fera preuve d'esprit d'initiative et d'assiduité.

5- Sens des responsabilités

- A la fin de sa formation, le médecin spécialiste assumera les responsabilités dans le respect de l'éthique, de la législation, de la déontologie et des bonnes pratiques.

6- Gestion de la qualité

- A la fin de sa formation le médecin spécialiste respectera les procédures, utilisera de manière adéquate l'outil informatique, sera capable de chercher des informations et de les valider, évaluera, s'autoévaluera et actualisera ses savoirs et améliorera sa pratique en continu.